

Bagnolet, le

Madame, Monsieur,

Vous avez exprim  votre int r t pour nos formations **R gisseur de spectacle, option plateau, lumi re, son ou vid o**, dispens es par le Centre de Formation des Apprentis du spectacle vivant et de l'audiovisuel, **en partenariat avec le CFPTS**.

Vous trouverez ci-joint les documents concernant la session 2020/2022 que nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement :

- Plaquette de pr sentation du CFA
- R capitulatif des  tapes d'admission au CFA
- Dossier de candidature   compl ter

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons   noter les  tapes n cessaires   votre admission

- **Etape 1** : v rifier que vous remplissez les conditions d'admissibilit 
- **Etape 2** : faire acte de candidature jusqu'au vendredi 3 avril 2020
- **Etape 3** : satisfaire aux  preuves pr alables qui auront lieu d'avril   mai 2020
- **Etape 4** : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Voir le d tail de ces  tapes dans le document r capitulatif ci-joint

Pour en savoir plus, venez participer   l'une de nos r unions d'information au CFPTS les mercredis 19 f vrier, 4 et 25 mars 2019 au CFPTS/Bagnolet (r servation obligatoire sur le site du CFA www.cfa-sva.com).

En vous remerciant de l'int r t que vous portez   notre  tablissement, recevez nos sinc res salutations.

Enca Lopes
Administration du CFA